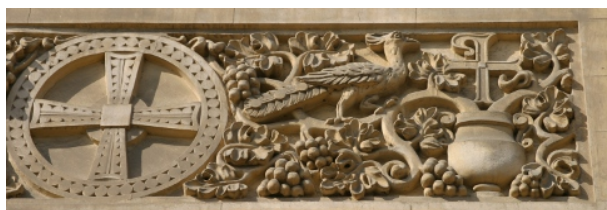




Jésus de Nazareth, le roi des Juifs

lundi 30 septembre 2019, par [Jean-Pierre Frey](#)

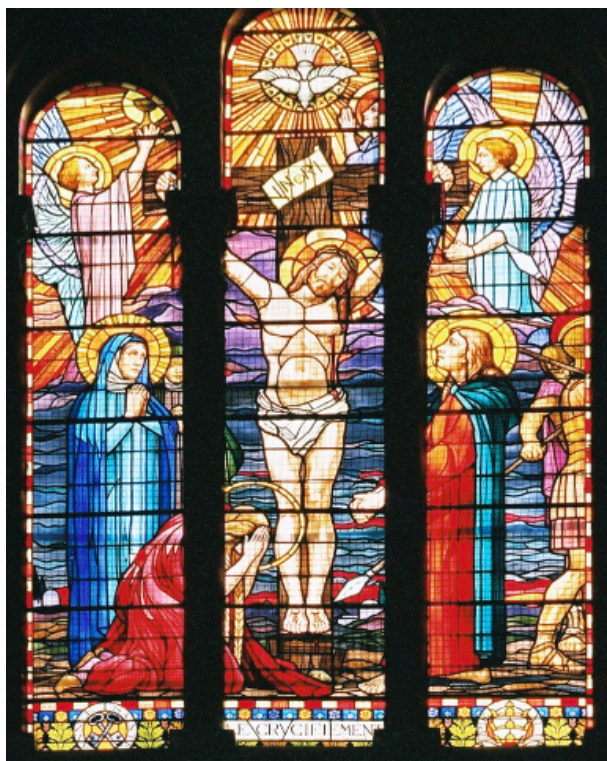
C'est ainsi qu'était libellé l'écriteau cloué au dessus de la croix. Ce Nazaréen est donc reconnu par Pilate comme le roi des Juifs. Pilate, le procureur romain, était un étranger et un païen, et de plus le chef de l'occupation. Il rançonnait et collectait sans grand remord le peuple du pays d'Israël, bien que celui-ci ait eu depuis bien longtemps la réputation d'être la terre promise par le Dieu un et unique, comme disait la prière quotidienne au Temple. Or ce Dieu un et unique restait apparemment silencieux dans toute cette affaire. Pourtant...



Pilate le Romain avait rencontré ce Jésus, et l'avait même condamné à mort pour plaire à l'élite juive du Temple. En faisant « écrire » cette pancarte, voulait-il montrer qu'il avait effectivement reconnu ce Jésus comme un être exceptionnel, digne d'être roi ? Cette rencontre l'avait fortement impressionné, semble-t-il. N'avait-il pas dit lors du procès : « *Je ne trouve en cet homme rien de répréhensible* » ? Ce roi des Juifs, peut-être l'avait-il alors reconnu comme tel ? C'est loin d'être sûr. Pilate n'aimait pas les Juifs, trop retors à son goût... Au fond, selon les actes du procès comme les Évangiles le rapportent, il était un juge juste. Mais il fut lassé par les pinaillages de ceux qui présentaient le Nazaréen comme un blasphémateur de l'Éternel, cette divinité un peu susceptible des gens du Temple. Elle était en outre totalement étrangère à ce fils de Rome, qui vénérât sans doute le grand Jupiter.

Vous me direz : « *Halte ! Depuis des siècles, ce Pilate est reconnu « coupable » de la mort du Christ-Sauveur, et vous le présentez comme victime de la hargne des lévites...* » Il y aurait donc eu deux victimes, Jésus, le roi des Juifs condamné à mort, et son juge Pilate qui l'a condamné ? Et ceci pour les siècles ?

En fait, je n'affirme rien de tel, je ne fais que lire les Écritures. Et je constate que d'autres, en dehors naturellement de Marie, de Jean, le disciple bien aimé, et des pieuses femmes, avaient depuis longtemps reconnu ce Jésus de Nazareth comme le Messie promis par les prophètes. Isaïe, par exemple, qui écrit [\[1\]](#) : « *Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu que j'ai moi-même en faveur, j'ai mis mon Esprit sur lui. Pour les nations il fera paraître le jugement* ».



Oui ! Hormis ces fidèles de Jésus groupés autour de Marie, la mère sous la croix, le premier qui a proclamé publiquement sa foi fut le centurion romain, le chef des soldats païens qui ont accompli cette sombre besogne de la crucifixion. L'évangile de Marc rapporte à son sujet [2] : « *En voyant que Jésus avait expiré, il dit : « Vraiment, cet homme était le Fils de Dieu ».* »

La première profession de foi publique en ce Jésus de Nazareth venait donc d'un officier du monde païen. Cela nous montre une fois de plus que Dieu ne connaît ni nos limites ni nos frontières. C'est pour cela qu'il a donné sa vie pour la « multitude », comme nous le disons quand nous célébrons l'Eucharistie. C'est pour cela également que nous pouvons nous poser toutes les questions concernant notre foi, qui est née des Écritures. Car toute foi est une recherche de la vérité, mais toujours avec l'inspiration du Saint-Esprit.

Notes

[1] Is 42, 1.

[2] Mc. 15, 39.